



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009



Sommaire



ÉDITO		3
ZONES D'INTERVENTION DE FCI		4
L'ANNÉE 2009 EN QUELQUES REPÈRES		5

LE POSITIONNEMENT DE FCI AUJOURD'HUI | 6

Des missions étendues à la maîtrise d'ouvrage
et à la gestion de crise | 7

FCI et la création du nouvel opérateur de l'expertise
et de la mobilité internationales | 8

Vers une modernisation de l'expertise internationale | 8

LES ACTIVITÉS 2009 | 9

Les opérations sur projets | 10

La gestion des experts techniques internationaux | 19

Le soutien aux opérateurs | 20

LE FONCTIONNEMENT INTERNE | 22

Les comptes 2009 | 23

Les Ressources humaines | 23



ANNEXES | 25

Organigramme de FCI | 25

Conseil d'administration et Assemblée générale | 26

Sigles et acronymes | 27

❖ L'année 2009 est, pour FCI, celle de la **maturité économique** après plusieurs années de **croissance soutenue**.



Pierre BUHLER
Directeur général
de FCI

2009 a permis à France Coopération Internationale de confirmer sa capacité à s'investir dans de nouveaux projets et à se diversifier, qu'il s'agisse de la nature de ses opérations ou de ses bailleurs de fonds.

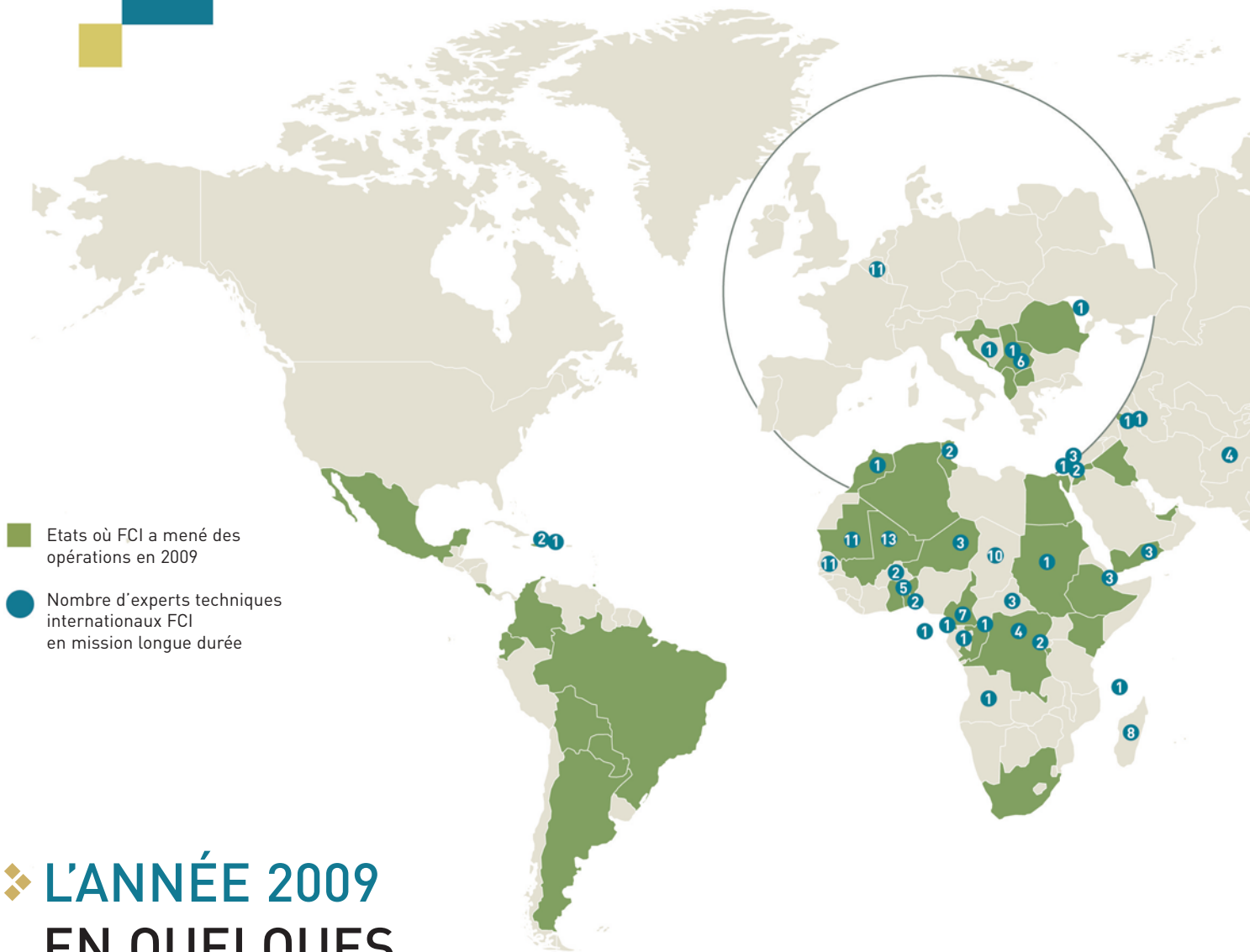
Le projet «Médias pour la Démocratie et la transparence en République démocratique du Congo», le programme européen *EUROsocial* pour le renforcement de la cohésion sociale en Amérique latine ou encore le projet pilote européen *Bluemassmed* de coopération dans le domaine de la surveillance maritime en Méditerranée illustrent l'implication réussie de l'opérateur d'expertise du Ministère des Affaires étrangères et européennes dans des programmes complexes et d'envergure.

L'année 2009 est, pour FCI, celle de la maturité économique, avec une stabilisation, après plusieurs années de croissance soutenue, de son chiffre d'affaires. Celui-ci s'établit, pour l'exercice 2009, à 22,4 millions d'euros –dont plus du quart provenant des financements multilatéraux– avec un solde d'exploitation d'environ 100 000 €.

Depuis ma prise de fonctions, en septembre 2009, j'ai pu constater les succès remportés par un opérateur qui démontre chaque jour son efficacité et son dynamisme, au service d'une politique publique. Ma responsabilité sera naturellement de développer cette action, en bâtissant sur le remarquable travail accompli par mon prédécesseur, Sylvain Itté. Elle sera aussi d'intégrer FCI dans le futur opérateur de l'expertise et de la mobilité internationales, dont le gouvernement a décidé la création.

La nécessité de poursuivre parallèlement ces deux missions est lourde d'exigences, de rigueur autant que d'imagination. C'est sous cette double référence que je souhaite conduire mon action, en l'irriguant de l'écoute de tous ceux qui, au sein du groupement ou parmi ses partenaires, au siège ou sur le terrain, contribuent au quotidien à servir l'intérêt public. Je suis certain de leur engagement, de leur appui et de leur enthousiasme au service de cet ambitieux projet, emblématique de la modernisation de l'action de l'État.

Pierre BUHLER
Directeur général de FCI



- Etats où FCI a mené des opérations en 2009
- Nombre d'experts techniques internationaux FCI en mission longue durée

❖ L'ANNÉE 2009 EN QUELQUES REPÈRES

• 23 février : de nouveaux locaux pour FCI

FCI emménage dans de nouveaux locaux situés 45, rue Linois - 75015 Paris à proximité du nouveau site Rue de la Convention du ministère des Affaires étrangères et européennes.

• 26 mai : les rendez-vous de l'expertise française à l'international/RFCM 9

Les RFCM 9 réunissent, chaque année, les principaux acteurs de la Coopération et du Développement à la Cité internationale universitaire de Paris. Le Secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, Alain JOYANDET, en conclut les travaux.

• 11 au 24 juin : audit d'accréditation pour la Gestion Centralisée Indirecte (CGI)

FCI étant candidat à l'accréditation à la «gestion centralisée indirecte», nouvel outil de gestion de la Commission européenne, le cabinet «Ernst & Young» mandaté par EuropeAid audite les services de FCI.

• 29 juin : partenariat entre FCI et le Conseil régional d'Île-de-France

FCI signe son 21^{ème} partenariat, le 3^{ème} avec une collectivité territoriale. FCI étend ainsi ses relations privilégiées avec tous les acteurs de la coopération internationale (collectivités territoriales comme la Région IDF, structures spécialisées comme la Fédération hospitalière de France, partenaires étrangers comme l'Organisation des Villes Arabes).

❖ ZONES D'INTERVENTION DE FCI



• **6 au 10 juillet : séminaire de formation des experts techniques internationaux**

FCI en collaboration avec le CEFEB, centre de formation de l'AFD, organise à Paris et à Marseille un séminaire de formation de ses experts techniques, leur permettant de se familiariser avec l'environnement de travail propre aux projets de terrain.

• **1^{er} septembre : Pierre Buhler, nouveau Directeur général de FCI**

Par arrêté en date du 17 juillet 2009, Pierre Buhler, ministre plénipotentiaire, est placé en position de détachement auprès du GIP France Coopération Internationale, en qualité de directeur général à compter du 1^{er} septembre 2009. Il succède à Sylvain Itté, nommé consul général à Sao Paulo.

• **22 au 24 octobre : FCI aux Journées Européennes du Développement (JED)**

France Coopération Internationale en tant qu'opérateur du ministère des Affaires étrangères et européennes et pour son implication dans les politiques d'aide au développement, fut présent à Stockholm à la 4^{ème} édition des JED placée sous le thème « Citoyenneté et développement ».

• **24 novembre : la Suède s'associe au projet Médias pour la Démocratie et la transparence en RDC**

L'Agence suédoise de Coopération internationale (ASDI), contribue à hauteur de 3 millions d'euros au projet franco-britannique « Médias pour la Démocratie et la transparence en République démocratique du Congo » géré par FCI.

• **2 novembre : lancement d'une démarche qualité**

Le directeur général lance une démarche qualité au sein de FCI pour une meilleure satisfaction des bailleurs, clients et partenaires, comme de ses salariés mais aussi en vue d'améliorer la maîtrise des processus et développer la performance du GIP.

• **18 novembre : FCI lance sa Newsletter**

FCI lance le premier numéro d'une lettre d'information mensuelle à destination de ses partenaires et du grand public. Elle est disponible via le site Internet de FCI.

• **2 décembre : anniversaire**

FCI fête l'anniversaire de sa création. Mis en place le 2 décembre 2002 par le ministère des Affaires étrangères, le groupement d'intérêt public FCI reçoit pour principale mission de promouvoir l'expertise technique française à l'étranger. 7 ans après, FCI est devenu l'un des premiers opérateurs publics français, maîtres d'œuvre de projets complexes.



LE POSITIONNEMENT DE FCI AUJOURD'HUI



Mis en place le 2 décembre 2002 par le ministère des Affaires étrangères, le groupement d'intérêt public France Coopération Internationale a pour principale mission de promouvoir l'expertise technique française à l'étranger. Tout en développant cette capacité, FCI a pris, en sept années d'existence, toute sa place dans le domaine de l'expertise internationale et tend à devenir un opérateur clé.

❖ DES MISSIONS ÉTENDUES À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET À LA GESTION DE CRISE

FCI, un savoir-faire en ingénierie de projet

A l'image de son chiffre d'affaires, qui représente en 2009 33 fois le montant de la subvention initiale, le groupement a su développer ses compétences et élargir son champ d'action dans la conception et la gestion de projets complexes en réponse à des appels d'offres internationaux. Parallèlement, il a rempli la mission confiée par le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) de 2005 en mettant en place les modalités de gestion de l'expertise internationale.

Au service d'une politique publique française d'influence et de solidarité, la stratégie du GIP FCI se décline en trois grands axes :

- **Mobilisation de l'expertise technique** : identifier, recruter et gérer l'expertise technique pour des missions de courte ou longue durée ;
- **Développement de l'offre de coopération** : concevoir et mettre en oeuvre tout projet sur appel d'offres international ou commande directe ;
- **Soutien aux opérateurs français actifs sur les marchés de la coopération** : favoriser une concertation régulière et faciliter les partenariats.

En exécutant des programmes d'envergure dans des situations difficiles y compris dans les zones de crise, FCI a acquis un véritable savoir-faire en ingénierie de projet. Structure légère, le groupement sait s'adapter et mobiliser rapidement des équipes qualifiées. Pour ce faire, il s'appuie sur les administrations pourvoyeuses d'expertise et les réseaux professionnels francophones, lui permettant d'accéder à un large éventail de profils d'experts. En outre, FCI offre l'avantage d'être au cœur du réseau d'agences européennes de développement (EUNIDA) dont il est un membre actif.

FCI a ainsi développé un savoir-faire dans les domaines suivants :

- Renforcement des capacités des administrations et accompagnement de la décentralisation ;
- Appui à la définition des politiques publiques dans les domaines des Objectifs du Millénaire pour le Développement, mais également :



“ FCI a acquis un véritable savoir-faire en ingénierie de projet ”

Etat de droit, développement rural et agricole, sécurité humaine, recherche et technologie ;

- Préparation aux réformes en vue de l'adhésion à l'UE ;
- Intervention en situation de post-crise et gestion civile de crises ;
- Renforcement des organisations de la société civile, acteurs de la bonne gouvernance, et promotion des droits de l'Homme.

FCI et la gestion de crise

FCI, notamment à la demande de la Commission européenne via le réseau EUNIDA, a rempli avec succès un certain nombre de missions complexes et délicates d'évaluation des besoins en situation de post-crise. L'opérateur du MAEE est ainsi intervenu en Géorgie suite au conflit russo-géorgien du mois d'août 2008, ainsi qu'en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, après les bombardements israéliens de 2008. Chef de file sur ces deux missions, FCI a été chargé du recrutement et de l'envoi d'équipes d'experts ainsi que de toute la gestion technique, administrative et financière des missions. De même, en 2006, FCI a contribué à la réalisation de deux missions d'évaluation des besoins socio-économiques au Liban et dans les Territoires palestiniens. Par ailleurs depuis 2007, FCI joue un rôle de premier ordre en Haïti en mobilisant des experts long terme dans le cadre d'un projet européen de renforcement de l'administration publique du pays.

Sélection et mobilisation rapide d'experts, élaboration de méthodologies globales et de plans détaillés d'activités, soutien logistique et technique et garantie de la sécurité des experts sont autant de facteurs maîtrisés, indispensables à une saine gestion de ces missions.

Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie française de gestion des crises civiles et militaires, FCI s'est vu reconnaître un rôle de chef de file des opérateurs impliqués. Un accord sur ce sujet entre FCI, CIVIPOL et ADETEF a été formalisé en décembre 2009.

❖ FCI ET LA CRÉATION DU NOUVEL OPÉRATEUR DE L'EXPERTISE ET DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALES

Le comité de modernisation des politiques publiques du 18 mai 2008 a décidé la création d'un nouvel opérateur chargé de l'expertise et de la mobilité internationales, constitué à partir de CampusFrance, d'Égide et de FCI. Cette création passe par le projet de loi sur l'action extérieure de l'État, déposé le 22 juillet 2009 devant le Sénat et adopté le 22 février 2010.

Cette création permettra notamment le renforcement du potentiel de l'assistance technique française. Dans cette perspective, FCI a très en amont engagé un dialogue avec les deux autres établissements concernés ainsi qu'avec la tutelle.

❖ VERS UNE MODERNISATION DE L'EXPERTISE INTERNATIONALE

Le projet de loi relatif à l'action extérieure de l'État procède à une modernisation de l'expertise internationale française régie par la loi du 13 juillet 1972 qui organisait principalement une expertise résidentielle de long terme dans le pays bénéficiaire. Une mutation en profondeur de l'expertise internationale française était devenue nécessaire, dans une logique d'obligation de résultat et de renforcement institutionnel, qui passe par une diversification des équipes d'experts : moins d'expertise de long terme, remplacée par de l'expertise de court et moyen

terme intervenant en appui d'experts résidents dont les missions et responsabilités seront réévaluées. Une nouvelle stratégie de l'expertise technique internationale va donc devoir être définie, dont FCI attend une meilleure mobilisation des directions des ressources humaines des administrations, élément fondamental du dispositif de mobilisation de l'expertise publique.

“ Dans le cadre de la **stratégie française de gestion des crises civiles et militaires**, FCI s'est vu reconnaître un **rôle de chef de file** ”



FCI et l'accréditation européenne de Gestion Centralisée Indirecte (GCI)

Dans le cadre de la procédure dite de «gestion centralisée indirecte», la Commission européenne délègue certaines tâches d'exécution budgétaire/financière (ex : lancer les appels d'offres et appels à propositions) à des entités dûment habilitées suite à une évaluation *ex-ante* de leurs procédures et systèmes. A ce jour, côté français, seule l'Agence Française de Développement (AFD) est à même de gérer des fonds communautaires via la GCI. Le GIP FCI, pour sa part, a été audité par Ernst and Young du 11 au 24 juin 2009 et attend la réponse définitive de la Commission.



LES ACTIVITÉS 2009



L'année 2009 a été marquée par la consolidation du savoir-faire de FCI en ingénierie de projet et au renforcement de sa position de maître d'œuvre. Tout en continuant son activité de gestion de l'expertise long terme, l'investissement s'est traduit par une démultiplication de ses activités dans les appels d'offres, jumelages et accords de gré à gré.

❖ LES OPÉRATIONS SUR PROJETS

Opérations sur financements multilatéraux

Les jumelages institutionnels européens



Renforcement des capacités institutionnelles des Organismes de Développement Régional (ODR) tunisiens en matière de promotion de l'investissement privé

La dimension régionale occupe une place privilégiée dans la politique de développement de la République tunisienne. En 2007, le défi de la Tunisie en matière d'investissements était d'atteindre la création de 14 000 entreprises ou projets par an. Pour atteindre cet objectif, soutenu par la Commission européenne, il était nécessaire de conjuguer les efforts au niveau national, utiliser le potentiel de chaque région et renforcer les modes de participation des institutions régionales à la conception et à la concrétisation de programmes et d'activités. L'objectif du jumelage était donc d'accroître la contribution du secteur privé à l'effort de développement régional et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie tunisienne. Lancé en juillet 2007 le jumelage a été prolongé jusqu'au 15 octobre 2009 avec, comme partenaires, la DATAR et FORMEZ (Italie).

Le projet a ainsi contribué à améliorer la performance des offices régionaux (ODR) :

- Maîtrise des fonctions macro-économiques en liaison avec la promotion de l'investissement privé;
- Promotion des partenariats et mise en réseau des ODR;
- Amélioration de la communication et de la diffusion de l'information régionale.

319 missions et 1059 jours d'expertise ont été mis en œuvre pour ce projet, dont plus des deux tiers sous la forme de venues d'une centaine d'experts

français et italiens en Tunisie, le reste par des stages et visites d'étude en France. Un processus de renforcement des capacités des ODR a été enclenché. Le renforcement des capacités doit donc se poursuivre. De nouveaux programmes de jumelages devraient être encouragés et plus ciblés.

Soutien au bureau du Défenseur des Droits de l'Homme de la République d'Arménie

Préparé avec nos partenaires français (Bureau du Médiateur de la République) et espagnols (*Defensor del Pueblo/FIIAPP*), le jumelage avec le bureau du Défenseur des Droits de l'Homme en Arménie (*Ombudsman*), a débuté en octobre 2009 pour 18 mois. Ce jumelage, avec un budget d'un million d'euros, vise à contribuer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de l'État de droit en Arménie via le renforcement et le développement de l'Ombudsman en tant qu'institution nationale indépendante.

Arrivé en octobre, le Conseiller résident a engagé le démarrage des activités avec les partenaires des trois pays. Le séminaire de lancement, s'est tenu le 26 octobre en présence de l'ambassadeur de France en Arménie, des représentants européens et des partenaires du projet. Depuis, FCI met en œuvre les activités françaises du jumelage et assure l'administration globale du contrat.

“ Contribuer à la **protection** et à la **promotion des droits de l'Homme et de l'État de droit** en Arménie ”

Renforcement du parlement moldave

Dans le cadre de la politique européenne de voisinage, l'Union européenne et le Parlement moldave se sont engagés en 2005 au travers d'une Déclaration de partenariat politique sur 4 ans (2005-2009). Un jumelage a été mis en place pour renforcer le rôle du parlement moldave dans le processus de rapprochement avec la législation européenne et asseoir sa position au sein de la structure constitutionnelle de la Moldavie. Les partenaires de FCI sur ce projet sont l'Assemblée nationale et le Sénat français, l'Assemblée nationale hongroise et le Parlement moldave.

Les événements politiques du 5 avril 2009, intervenus suite aux élections parlementaires, ont entraîné la



destruction du Parlement et une forte instabilité politique. Les activités du projet ont été, de fait, arrêtées et n'ont repris qu'en septembre, après validation par la Cour constitutionnelle du mandat de la 18^{ème} législature. Parallèlement, le chef de projet a été remplacé en novembre par M. Mihai Ghimpu, nouveau Président du Parlement et Président par intérim de la République de Moldavie. Le contrat de jumelage a donc été modifié pour réorienter le projet vers des objectifs plus en phase avec les besoins du Parlement (renforcement du contrôle constitutionnel ou du système électoral).

Les missions financées par la Commission européenne dans le cadre d'EUNIDA



Programme de renforcement de l'administration publique en Haïti

Ce projet EUNIDA, financé sur les fonds européens de développement (9^{ème} FED), a été confié par la délégation de la Commission européenne de Port-au-Prince à FCI, pourvoyeur de l'essentiel de l'expertise.

L'exécution du contrat de services, signé en mai 2007, s'est poursuivie en 2009. Le contrat initial a été prolongé par des avenants successifs, fixant son terme au 30 décembre 2011 et portant la participation du FED de 535 000 € à 825 000 €. L'objectif du programme était de relancer l'efficacité administrative gouvernementale et aider Haïti à sortir durablement de la crise.

Une mission d'évaluation du programme a eu lieu en mars 2009 en vue de soutenir les objectifs du nouveau Gouvernement et de mieux

structurer son action autour des feuilles de route préparées au niveau de chaque département ministériel. Après une mission en avril 2009 au profit du ministère des Finances, quatre missions d'expertise étaient prévues en 2009 : une auprès du ministère des Affaires étrangères, une auprès du ministère de l'Intérieur, une autre auprès du ministère du Commerce/Industrie et une dernière relative à la réforme des prisons.

Après le séisme du 12 janvier 2010, les activités seront réorientées. EUNIDA et FCI restent mobilisés pour faire valoir leur expertise.

Projet SaRoL (*Security and Rule of Law - Sécurité et Etat de droit*) au Liban

Via le réseau EUNIDA, un consortium composé de FCI, de la FILAPP et de *Crown Agents* assure la mise en oeuvre du projet SaRoL. Ce projet de deux ans (900 000 €) fait suite à un projet ayant porté, en 2008 et 2009 sur « l'amélioration des investigations criminelles à tous les stades de la chaîne pénale ».

Le projet vise à soutenir le gouvernement libanais dans son programme de renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité intérieure, en améliorant les performances en matière d'investigation et de maintien de l'ordre public de la Direction générale des Forces de Sécurité Intérieure (F.S.I.). L'assistance technique fournie vise à faciliter la formalisation d'une méthodologie de gestion de l'intervention sur une scène de crime, d'investigation criminelle et de développer la capacité interne des FSI à former leur personnel.

Le projet a démarré le 12 août 2009. L'équipe projet, prépare la mise en place des activités pour les deux années à venir à travers notamment l'identification de formateurs et la validation de sites et d'activités à mettre en oeuvre.



“ Renforcement de l'État de droit et de la sécurité intérieure ”

La construction d'un Centre de Formation Pratique de

Police Judiciaire (CFPPJ), sur le site d'Aaramoun, dédié à la formation aux interventions sur scènes de crime dispensera aux policiers et gendarmes libanais une formation de base sur les bonnes pratiques en matière d'intervention.

Mission d'évaluation des dommages et des besoins de reconstruction dans la Bande de Gaza

Le 18 janvier 2009, après 22 jours de conflit armé, une trêve était déclarée entre le Hamas et l'armée israélienne. La Bande de Gaza est alors profondément détruite et reste isolée du fait du blocus israélien. L'Union européenne exprime rapidement sa volonté de mettre en place une mission d'évaluation des besoins post-conflit. L'objectif de



“ L'action de FCI, désigné comme agence leader, a été significative ”

la mission était de fournir à la CE des données lui permettant de réorienter les programmes de développement actuels et de revoir sa politique d'aide, afin de permettre la reconstruction du territoire et l'accroissement du niveau de vie des Palestiniens. EuropeAid a contacté EUNIDA le 27 janvier 2009 afin que son réseau d'agences mette en place la mission d'évaluation souhaitée. L'action de FCI, désigné comme agence leader, a été significative par sa capacité en un temps record à :

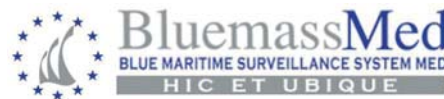
- mobiliser des experts de haut niveau ;
- présenter à la Commission européenne un rapport technique complet destiné aux bailleurs de fonds.

Dotée d'un budget de 700 600 €, cette mission s'est déroulée du 16 février au 27 avril 2009. 8 experts de haut niveau ont été mobilisés pendant 40 jours dans la Bande de Gaza, ce qui ne s'était plus produit depuis 2006 et l'intensification du blocus israélien. Les experts de cette mission ont fourni dès le 2 mars une première évaluation des dommages, présentée par la Commission européenne lors de la conférence internationale de Sharm El Sheikh sur la reconstruction de la Bande de Gaza.

Les experts ont rendu une évaluation dans sept secteurs : infrastructures publiques, énergie, transports, eau et assainissement des eaux, logement, télécommunications, agriculture et secteur privé. Ils ont formulé des propositions de programmes de reconstruction pour différents bailleurs de fonds, utilisées actuellement par la Commission européenne pour définir ses actions de développement et de reconstruction à Gaza.

Autres projets européens

Projet pilote BLUEMASSMED



Le projet *BLUEMASSMED* vise à renforcer la coopération dans le domaine de la surveillance

Le Centre d'Information et de Gestion des Migrations au Mali (CIGEM)



Financé par le FED (10 millions d'euros), le CIGEM appuie le gouvernement malien dans la définition et la mise en œuvre d'une politique migratoire adaptée aux dynamiques nationales, régionales et internationales. L'assistance technique est assurée par un consortium de six membres du réseau EUNIDA (AEI, FCI, FIIAPP, GTZ, LUX DEV, CTB), avec la CTB comme chef de file. FCI est le principal fournisseur d'experts.

Ce centre constitue un vecteur de communication pour la diffusion d'informations sur la migration légale, le droit des migrants, les opportunités d'emploi à l'international, et les risques de la migration irrégulière. Son originalité réside dans sa dimension de service au public en proposant

un espace d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des migrants. En un an, près de 3 000 personnes ont été reçues.

Il entretient des relations de proximité avec la société civile et organise des appels à candidatures dans le secteur de l'aide d'urgence et de l'information-sensibilisation. Pour valoriser le capital des Maliens de l'extérieur, le CIGEM soutient le programme TOKTEN qui mobilise l'expertise malienne expatriée de haut niveau dans les secteurs de l'enseignement, la santé, l'agriculture et les PME-PMI, ainsi que le programme Codéveloppement, initié dans le cadre de la coopération franco-malienne.





maritime entre acteurs riverains de la Méditerranée et de ses approches atlantiques. Ce projet pilote est cofinancé par la Commission européenne (DG MARE, subvention de 3,58 M€) et par plus de trente acteurs étatiques de six États membres de l'Union européenne (France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce et Malte) sous forme de contribution financière et de ressources humaines. La direction du projet est assurée par le Secrétariat général de la Mer, qui en a délégué la gestion à FCI. L'Agence spatiale italienne est co-leader du comité directeur.



Ce projet doit identifier les nouveaux champs de partage de l'information et les obstacles pour les conquérir, proposer des solutions pour dépasser ces derniers, et jeter les bases d'une organisation européenne future de la surveillance maritime. Ces « bonnes pratiques » qui seront proposées à l'Union européenne dans son ensemble et, au-delà, ont vocation à nourrir une coopération encore plus étendue. A terme, le projet pilote *BLUEMASSMED* vise la mise en place d'un dispositif permettant aux pays participants d'échanger des informations de manière systématique et en toute confidentialité et sécurité.

La préparation de la réponse à l'appel à projets a fait l'objet d'une négociation pour rassembler un nombre important d'acteurs de la surveillance maritime. Cette négociation a abouti à la remise d'une proposition le 15 avril 2009 puis un contrat signé le 4 décembre entre le Secrétaire général de la Mer, chef de file désigné en France par le Premier ministre, et la DG Mare de la Commission européenne.

Lancé officiellement le 15 janvier 2010, le projet pilote prévoit 24 mois d'activités organisés en deux phases. La première phase consiste en réunions de travail et comités de pilotage visant à définir les besoins d'échange d'informations et à produire les propositions techniques et juridiques pour y répondre. Durant la seconde phase, un consortium industriel réalisera un démonstrateur destiné à matérialiser une image commune de la Méditerranée réalisée à partir de données nationales.

Programme EUROsocial Justice



Le programme régional EUROsocial, coordonné par la FIIAPP et co-financé par le ministère des Affaires étrangères et européennes, est une initiative de coopération technique de l'Union européenne pour promouvoir la cohésion sociale en Amérique latine dans les secteurs de l'éducation, l'emploi, la santé, la justice et la fiscalité. Il touche à sa fin après 4 ans d'activités (budget de 36 millions d'euros). FCI a assumé un triple rôle de coordinateur des partenaires français impliqués, de coordinateur délégué de la FIIAPP et d'opérateur du ministère de la Justice pour la gestion des activités « justice ».

Dans ce dernier domaine, le programme, qui devait prendre fin mi 2009, a été repoussé à fin décembre 2009 pour les activités d'échanges et d'expériences, et à avril 2010 pour les projets pilotes et actions de visibilité. En 2009, ont été réalisés :

- 14 missions d'assistance technique (Argentine, Brésil, Costa Rica, Mexique, Paraguay);
- 7 visites d'étude en Europe (France, Espagne, Portugal, Autriche, Roumanie);
- 4 séminaires (Argentine, Brésil, Equateur, Mexique) et une Rencontre des réseaux (Brésil).

Au total, 27 activités ont été réalisées par FCI sur des thèmes variés : « Qualité de la Justice », « Médiation », « Accès à la Justice », « Protection des mineurs et gestion de l'adoption », « Comparution immédiate », « Foyers d'accueil », « Lutte contre la traite des êtres humains », « Centre de réinsertion pour mineurs en conflit avec la loi »... Afin de mettre en valeur les actions réalisées et de réaffirmer l'enjeu que représentent les politiques publiques en tant que vecteur de la cohésion sociale et du renforcement des droits humains, le ministère de la Justice et FCI ont décidé de réaliser deux opérations de communication :



- les 29 et 30 mars 2010 : Séminaire de clôture officielle d'EUROsociAL Justice à Paris et à Bruxelles ;
- le 9 avril 2010 : Séminaire de clôture du projet pilote de définition et d'application d'une certification de la Justice au Costa Rica.

FCI se positionne pour EUROsociAL II.



Instrument for Stability – Expert Support Facility (ESF)

L'*Instrument for Stability* est un instrument stratégique conçu par la Commission pour aborder un certain nombre de défis en matière de sécurité mondiale et de développement pour la période 2007-2013. Après avoir été le responsable de la première programmation sur la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel et la criminalité organisée, sur l'amélioration de la bio-sécurité et de la bio-sûreté des laboratoires dans les zones à risques (Asie du sud-est et pourtour méditerranéen) FCI, en 2009, a géré les missions d'experts européens (français, italiens, portugais, espagnols et anglais) dans de nouvelles zones (Afrique sub-saharienne).

2009 a été surtout l'année de l'ouverture de la nouvelle programmation (2009-2011) de l'ESF. Cette nouvelle phase a donné lieu à la signature de sept contrats-cadres ou « lots » complétant les thématiques abordées lors des années précédentes. FCI, présent sur l'ensemble de ces lots, en tant que leader ou membre d'un consortium, a ainsi pu poursuivre son investissement opérationnel sur cet instrument.

Le « Lot 3 » (mai 2008 - décembre 2009) est relatif à la lutte contre le terrorisme et à la lutte contre la criminalité organisée, avec des missions effectuées au Brésil, en Bolivie, en Argentine, en Colombie et en zone caraïbe.

Le « Lot 4 » (mai 2008 - février 2010) porte sur l'amélioration des méthodes de gestion des risques biologiques et l'intégration des normes internationales en matière de biosécurité des laboratoires (missions aux Philippines, aux

Emirats arabes unis, en Ethiopie, en Afrique du Sud, en République démocratique du Congo, au Ghana, au Kenya et au Cameroun).

Le « Lot 7 », pour lequel FCI est leader de consortium aux côtés de la FIIAPP et de SSM (Suède), s'inscrit dans une politique de soutien aux pays de la Corne de l'Afrique et du Golfe d'Aden pour la sécurisation des routes maritimes « sensibles », notamment en matière de lutte contre la piraterie, en coordination avec l'Organisation maritime internationale (création d'un centre de « documentation et d'entraînement » à Djibouti et d'un centre pour la collectivisation de l'information basé à Sanaa). En 2009, des missions ont eu lieu aux Seychelles, à Djibouti, au Kenya et au Yémen.

“ Renforcer la coopération dans le domaine de la surveillance maritime ”

Appui à la sécurisation des cycles électoraux au Togo

Dans le cadre de l'organisation des élections présidentielles du 4 mars 2010 au Togo, FCI s'est vu confier en août 2009 par le gouvernement togolais un projet d'appui à la sécurisation des cycles électoraux, en tant que leader d'un groupement associant CIVIPOL. Le projet, financé par la Commission européenne sur instrument dit de « gestion centralisée indirecte » confiée à l'AFD, vise à garantir le déroulement des élections dans un cadre respectueux des droits, par un renforcement des capacités des responsables de la sécurité civile et la mise en place d'une structure de maintien de l'ordre pérenne, équipée et formée aux pratiques démocratiques du maintien de l'ordre.

Ce projet, d'une durée de 18 mois et d'un montant de 3,2 millions d'euros, est mis en œuvre par une équipe mixte FCI-CIVIPOL. Les objectifs du projet sont :





- appui à l'élaboration d'une stratégie pérenne de sécurisation des élections ;
- appui à la création d'un centre d'information et de commandement ;
- appui à la création d'un centre de formation des forces de sécurité ;
- formation et équipement des unités de police et de gendarmerie constituant la FOSEP (Force de Sécurité Election Présidentielle) ;
- mise en œuvre de projets pilotes de police de proximité ;
- sensibilisation de la population à l'action des services de sécurité lors des processus électoraux.

L'année 2009 a été consacrée à la définition des besoins techniques du projet en collaboration avec le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, à la mise en œuvre des formations, ainsi qu'à la passation des marchés de services et d'équipements, avec remise en février 2010 aux autorités togolaises de plus d'1,8 millions d'euros d'équipements (véhicules, équipements pour les unités de police et de gendarmerie, moyens de transmission).

A la veille des élections présidentielles du 4 mars 2010, les unités avaient été formées et équipées, le Centre d'Information et de Commandement rendu opérationnel et la population togolaise sensibilisée à la mission de la FOSEP au travers d'une campagne de communication. La deuxième phase, postérieure aux élections présidentielles, sera centrée sur la poursuite des formations et la mise en place de deux projets pilotes de police de proximité.

Opérations sur financements bilatéraux

Opérations sur financements français

Projet de transfert de compétences « ASTER »

FCI a été sollicité par le MAEE (DGM) pour accompagner dans le cadre d'un projet de transfert de compétences et de cession de sources, quatre délégations africaines ciblées (Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon et Sénégal) lors de comités de pilotage internationaux et de sessions de formation dédiées à un progiciel appelé Aster. Cette mission a mobilisé une vingtaine de participants. Elle a été organisée conjointement avec le ministère chargé du Budget à Paris (février et novembre 2009) et Nantes (juin 2009 et janvier 2010). L'objectif était de faciliter l'autonomie de chaque pays ciblé en matière de maintenance évolutive du progiciel Aster. Ce projet, doté d'un budget de 180 000 euros, a permis la mise en place de deux comités internationaux de pilotage et de deux ateliers de formation, tous organisés par FCI. Le projet prendra fin au mois d'avril 2010 par un voyage d'études à Abidjan.

Cycle de conférences régionales dans les Balkans

En mars 2009, la Mission de la Gouvernance démocratique du MAEE a sollicité FCI pour mettre en place un cycle de conférences régionales rassemblant des magistrats, juristes et représentants

Projet de renforcement des médias albanais

Ce projet, sous la direction de FCI et de la Fondation AFP, a débuté en septembre 2009 pour un an. Il vise à soutenir les médias albanais dans le cadre du processus d'association à l'Union européenne.

En décembre 2009 et en janvier 2010, des ateliers de formation ont été animés par des journalistes de l'AFP sur les thèmes de « l'éthique des médias et le journalisme d'investigation », « l'Albanie et le processus d'intégration à l'UE » et « les réformes entreprises par le gouvernement albanais pour y parvenir ».

de la société civile de plusieurs pays des Balkans et de l'Europe de l'ouest autour du thème « L'Etat de droit ». 4 conférences ont ainsi été organisées à Bucarest, Skopje, Sofia et Zagreb et ont rassemblé des participants moldaves, roumains, bulgares, croates et français. Elles ont permis, entre autres, un échange d'expériences sur des thématiques telles que les réformes pénales et l'Etat de droit, les violences domestiques, les soupçons de corruption basés sur les signes extérieurs de richesse d'origine douteuse, les droits de l'enfant...

Opérations sur financements étrangers

Projet « Médias pour la Démocratie et la transparence en République démocratique du Congo »

FCI gère depuis 2007, le projet « Médias pour la Démocratie et la transparence en RDC », soutenu par les coopérations britannique (DFID) et française et d'une durée de 52 mois (septembre 2007 - décembre 2011). La coopération britannique



a décidé en 2009 de prolonger son soutien jusqu'en décembre 2012 et la coopération suédoise (ASDI) a joint au projet ses fonds d'appui aux médias congolais pour la période de novembre 2009 à décembre 2012, permettant au projet de bénéficier d'un budget de 16 millions d'euros. Le projet de soutien à un secteur médiatique indépendant, réglementé et professionnel en RDC est ainsi devenu en 2009 un projet « interbailleurs », gage d'efficacité supplémentaire dans un contexte de durcissement vis-à-vis de la liberté d'expression et à la veille d'élections locales et présidentielles décisives pour l'avenir du pays.

En 2009 quatre appels à propositions ont été lancés et ont permis de sélectionner dix projets de renforcement des capacités des entreprises de presse. Actuellement, FCI travaille à la réalisation des objectifs du projet (21 subventions sont en cours de réalisation) avec plus de vingt partenaires locaux ou internationaux.

FCI a également mis en œuvre un système de suivi et d'évaluation des activités reposant notamment sur une analyse de l'évolution de l'offre médiatique congolaise, ainsi que sur le suivi et l'évaluation des réalisations du projet.

Projet de renforcement des capacités judiciaires en Guinée équatoriale

Le projet, financé sur le 9^{ème} FED (80 000 €), s'est déroulé en deux sessions de formation de 6 semaines chacune à Malabo et à Bata. L'objectif de ce projet était d'améliorer les capacités opérationnelles des corps en charge de la police judiciaire. Plus spécifiquement, il visait à renforcer les connaissances juridiques, administratives et pratiques des officiers de police, gendarmes et magistrats pour l'exécution de leurs missions quotidiennes de service public, d'assistance à la population et des actes fondamentaux inhérents à l'activité de police judiciaire.

Une vingtaine de participants (policiers et magistrats), pré-identifiés par les autorités équato-guinéennes, a ainsi assisté aux sessions de formation. La 1^{ère} session s'est déroulée à Malabo (19 septembre - 23 octobre) avec un module de clôture en novembre. En parallèle, le 9 novembre a débuté la 2^{ème} session, à Bata, qui s'est déroulée jusqu'au 29 janvier 2010.

“ la coopération suédoise (ASDI) a joint au projet ses fonds d'appui aux médias congolais ”

Les perspectives pour 2010

Concernant les opérations sur financements multilatéraux

FCI a postulé en 2009 à plusieurs appels d'offres dont les résultats seront connus en 2010. Les bénéficiaires sont potentiellement les suivants :

- **Moldavie** : pour un appel à propositions de l'instrument migration/asile de la Commission européenne pour favoriser la prévention et la réinsertion des victimes de traite des êtres humains.
- **Soudan** : pour un appel d'offres du PNUD visant à la réinsertion d'anciens combattants dans l'une des provinces du Nord du Soudan (partenariat établi avec l'ONG canadienne FAR Soudan, et les ONG françaises HAMAP et ECI).



- **Kosovo** : pour un appel d'offres de la CE visant à promouvoir la perspective de l'entrée dans l'UE (consortium avec des partenaires kosovars, macédoniens et anglais).
- **Afrique sub-saharienne** : dans le domaine de la santé, FCI a soumis une offre à UNITAID visant à faire diminuer les coûts des tests de charge virale dans 7 pays d'Afrique sub-saharienne (consortium avec ANRS, GIP Esther, Médecins sans Frontières Suisse, Sidaction, Solthis).
- **Tchad** : FCI a répondu à une expression d'intérêt de la CE en partenariat avec l'agence allemande Icon-Institute pour un projet de réforme du secteur de la santé.

- **Georgie** : FCI, partenaire de Human Dynamics (Autriche), a répondu à l'appel d'offres *European Policy and Legal Advice Center (GEPLAC)* – Phase VII de soutien aux autorités géorgiennes dans la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat et de Coopération.
- **Macédoine** : pour un appel d'offres de la CE *Technical Assistance for the IPA Training Facility for the former Yugoslav Republic of Macedonia in the frame of the implementation of the IPA 2007 Regulation* (partenariat avec Lantazio & Associati).



Zoom sur les 3 séries télévisées du projet «RDC médias»

L'année 2009 a vu les premiers résultats de l'appel à propositions pour la réalisation de projets de «production locale pour la promotion de la paix, de la démocratie et de la bonne gouvernance», lancé en mai 2008 (1,45 millions d'€). 3 séries télévisées en faveur de la promotion de la bonne gouvernance ont notamment été réalisées. Après une phase de production et de montage, ces programmes mettant en scène le quotidien de citoyens congolais, vont pouvoir rencontrer leur public via les chaînes de télévision congolaises et des projections-débats dans les universités et les communes du pays.

❖ «Congo en quatre actes» de *Suka!*, série de 5 documentaires :

Le concept de formation-production proposé par Suka! et par le cinéaste Djo Munga a permis à cinq jeunes réalisateurs de traduire en images leur vision de la paix et de la bonne gouvernance en RDC. 4 de ces films ont été sélectionnés dans le cadre du Forum du 60^e Festival du Cinéma de Berlin (février 2010) et de la compétition Premier Film du 32^e Festival Cinéma du Réel de Paris (mars 2010).



❖ «L'Equipe» de *Search for Common Ground (SFCG)*, série fiction de 12 épisodes :

SFCG (Centre Lokole) a produit une série de 12 épisodes sur le football féminin en RDC. Sur le terrain, ce sont des jeunes joueuses qui s'entraînent pour gagner des matchs. En dehors du terrain, elles font face aux problèmes de la corruption, du tribalisme, de la manipulation électorale et de la violence faite aux femmes.

❖ «M'Pangiami» d'*UNIPROC*, une série fiction de 12 épisodes :

Kayoko est hissé au rang de Secrétaire général d'une entreprise publique par son frère, nommé Ministre. Animé par un sentiment de vengeance d'autant plus fort que lui et ses collègues ont connu des frustrations au travail, il use de sa position pour embaucher les membres de son village. Accusé de détournement de fonds publics, il organise alors l'enlèvement de la journaliste qui a dénoncé le scandale.

Concernant les opérations sur financements bilatéraux

Les projets de FCI, multiformes, sont le fruit de contacts répétés avec les postes et les gouvernements locaux, comme d'opportunités peu prévisibles.

Brésil : rencontres pour la mobilisation de l'expertise publique franco-brésilienne pour une coopération croisée en Afrique et dans les Caraïbes

Dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique franco-brésilien, ces rencontres, initialement prévues en 2009, visent à constituer un cadre de réflexion sur les modalités de la coopération franco-brésilienne dans les pays du Sud. Avec l'Agence Brésilienne de Coopération (ABC) et le Secrétariat aux affaires fédératives de la Présidence de la République brésilienne, FCI organisera ce séminaire les 10 et 11 juin 2010 à Brasilia. Il prendra comme cadre d'application les problématiques de reconstruction en Haïti :

- échanges sur les coopérations menées par la France et le Brésil ;
- échanges d'expériences sur les bonnes pratiques pour les coopérations menées dans trois domaines : agriculture/alimentation, reforestation/environnement, santé ;
- définition des modalités de la coopération franco-brésilienne en Haïti ;
- recherche d'une collaboration permettant d'accéder aux financements multilatéraux.

“ Les projets de FCI, **multiformes**, sont le fruit de **contacts répétés** avec les **postes** et les **gouvernements locaux** ”

République du Congo (Brazzaville) :

- Appui à la réforme de la fonction publique : en partenariat avec le MAEE (DGM), la DGAFP, l'ENA et le CNFPT.
- Renforcement des capacités des contrôleurs de la Direction générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des fraudes : formation d'une cinquantaine d'agents congolais en trois sessions de 10 jours.
- Formation du personnel du ministère des Transports maritimes et de la Marine marchande.
- Renforcement des capacités du personnel du Sénat.

Guinée équatoriale :

- Formation du personnel médical et paramédical pour le compte de l'INSESO dans le cadre de stages, en France, d'une durée de 6 mois à deux ans.



Les accords de partenariats signés en 2009

Outre une convention tripartite signée avec l'Organisation des Villes Arabes et Cités Unies France pour la mise en œuvre d'activités liées à la gestion municipale et la gouvernance locale, FCI a conclu deux conventions majeures : l'une avec la Fédération Hospitalière de France (FHF) visant à valoriser l'expertise hospitalière française à l'international, l'autre avec la région Ile-de-France régissant les relations en termes de mise à disposition d'experts pour des missions de courte, moyenne ou longue durée, d'identification par FCI des projets de coopération internationale multilatéraux susceptibles d'intéresser la région et de mise à disposition par FCI de son expertise dans le montage de projets de coopération impliquant différents types d'acteurs.

Actuellement, FCI négocie des conventions de partenariat avec Cités Unies France, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), la Région Auvergne, la Région PACA, la Fondation Mérieux, ainsi que le GIP France Vétérinaire International.



- Formation du personnel de la Direction générale des Impôts : pour une dizaine de fonctionnaires sur 14 semaines sur le modèle de celle faite en 2008 à l'École nationale des Impôts.

“ FCI est sollicité de manière **croissante** sur différents instruments de **coopération** requérant une **assistance technique** globalement **plus jeune**, et **plus spécialisée** ”

❖ LA GESTION DES EXPERTS TECHNIQUES INTERNATIONAUX

Bilan général de l'année de recrutement

Les effectifs d'experts techniques internationaux ont baissé substantiellement au cours du premier semestre et ont tendu à se stabiliser au cours du deuxième semestre de l'année 2009. Cette situation résulte de deux tendances contradictoires :

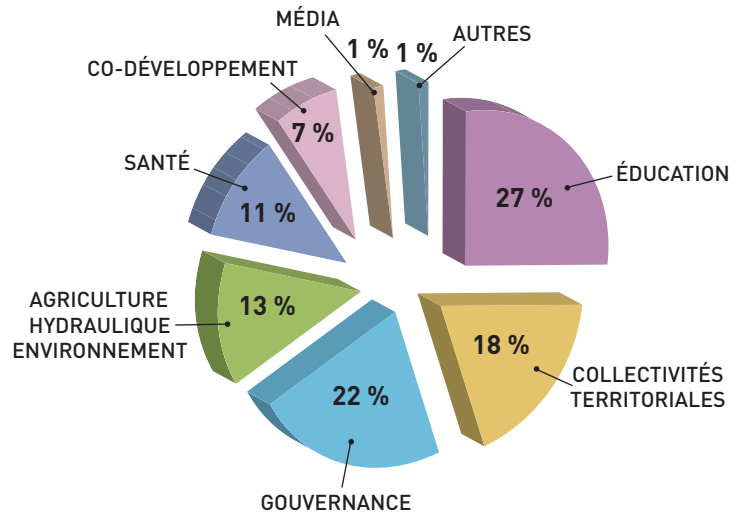
- une grande majorité des contrats transférés à FCI à l'été 2006 (par le jeu du transfert des crédits du ministère des Affaires étrangères) sont arrivés à échéance au cours de l'année 2009, sans être prolongés dans la majorité des cas, et surtout sans que de nouvelles demandes de recrutement ne viennent compenser ces départs prévisibles.
- parallèlement, FCI est sollicité de manière croissante sur différents instruments de coopération requérant une assistance technique globalement plus jeune, et plus spécialisée.

Les évolutions constatées

L'évolution de la demande d'expertise se caractérise notamment par :

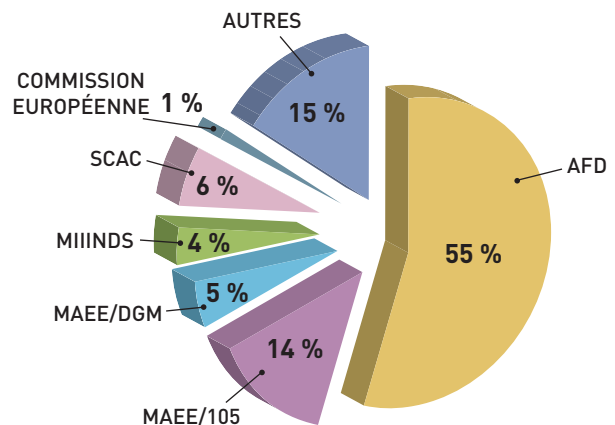
- l'évolution des profils : la démultiplication des activités de FCI en termes de projets (appels d'offres, jumelages, assistance technique résidentielle, missions courtes, etc.) s'accompagne d'une sensible évolution des profils recherchés. On constate une progression notable du type de compétences recherchées,

Répartition des Experts par secteur



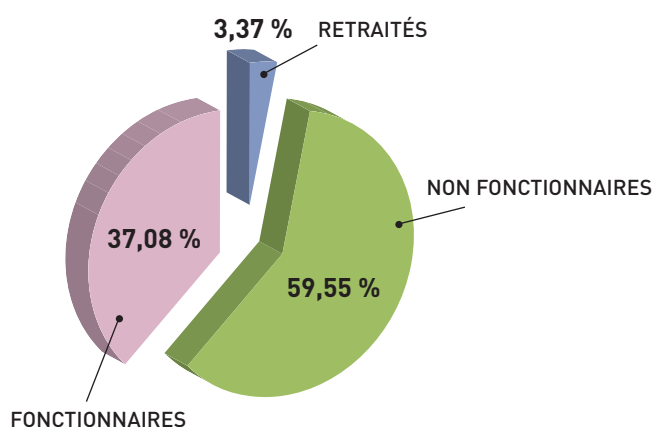
qui traduit bien les évolutions de la nature propre des projets et dossiers confiés à FCI : cette année a demandé davantage d'experts en renforcement institutionnel et gouvernance que par le passé. Les besoins se sont par ailleurs diversifiés pour correspondre aux différentes activités de l'opérateur : les recherches portent de manière croissante sur des candidats disposant non seulement d'une solide expertise dans leur domaine d'intervention, mais aussi ayant d'une bonne compréhension du contexte bi- et multilatéral de la coopération internationale. Ainsi, de plus en plus, un expert en éducation se doit de connaître les grands mécanismes mis en place par les partenaires techniques et financiers (tels que l'initiative *Fast Track*) ; un expert présenté comme chef de projet dans le cadre d'un appel d'offres européen doit maîtriser les procédures européennes en matière de gestion de projet, etc. ;

Répartition des Experts par Bailleurs



- la réduction de la part relative de certains secteurs d'intervention traditionnellement prévalents (éducation, agriculture), au profit des secteurs liés au renforcement institutionnel (gouvernance, co-développement, etc.);
- la multiplication de demandes émanant de bailleurs de petite taille (régions françaises, fondations privées);
- l'augmentation du nombre de contrats financés par le ministère des Affaires étrangères et européennes (programme 105, DGM/questions européennes ou encore AFPAK);
- le recours croissant aux non-fonctionnaires : ainsi les bailleurs (AFD incluse) ne cantonnent pas FCI dans un rôle d'employeur des seuls fonctionnaires, comme on avait pu le craindre : le tableau ci-dessous permet de constater que le partage s'est même inversé par comparaison avec l'été 2006, période à laquelle on comptait 60 % de fonctionnaires et 40% de non-fonctionnaires.

Répartition des ETI par statut



Retraités	3	3,37 %
Non fonctionnaires	53	59,55 %
Fonctionnaires	33	37,08 %
* FPE	23	25,84 %
* FPT	5	5,62 %
* FPH	5	5,62 %
TOTAL	89	

Les perspectives pour 2010

Les transferts d'assistants techniques par l'AFD à FCI concernent moins d'une dizaine de postes et la visibilité sur les nouveaux contrats financés par l'AFD est très réduite : seuls dix profils d'expert long terme environ sont actuellement à l'étude pour le compte de l'AFD.

Les informations dont dispose actuellement FCI ne permettent pas d'espérer une augmentation des effectifs d'experts techniques internationaux, mais laissent présager leur relative stabilité.

LE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS

9^{ème} édition des Rendez-vous de l'expertise française à l'international/RFCM9

Les Rendez-vous de l'expertise française à l'international/RFCM 9 se sont déroulés le mardi 26 mai 2009 à la Cité internationale universitaire de Paris, et furent clôturés par le Secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, M. Alain JOYANDET. Les RFCM ont réuni les principaux acteurs de la coopération internationale et du développement (plus de 200 participants). La manifestation a bénéficié d'un concours remarqué de la Commission européenne, en particulier de la direction générale d'EuropeAid qui s'est pleinement investie dans l'événement.



L'édition 2009 a pris un relief particulier compte tenu de la création de la Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats au MAEE et du projet de loi de modernisation de l'action extérieure de l'État. Les thèmes retenus étaient :

- les nouveaux instruments de la Commission européenne à destination des pays tiers ;
- l'expertise technique française à l'étranger : les nouveaux défis ;
- mobiliser l'expertise publique : expériences comparées ;



- l'expertise des collectivités territoriales ;
- l'accès aux marchés de l'expertise internationale ;
- les zones IPA et voisinage ;
- l'Amérique latine et l'exemple d'EUROSociAL.

Pour la 10^{ème} édition de ces rencontres, le 18 mai 2010 au centre de conférences ministériel du MAEE, le thème général retenu est « L'expertise internationale face aux crises ». Et il a été choisi de donner à ces rencontres la forme d'un salon professionnel où, autour de trois séances plénières, les professionnels de l'expertise, publique et privée, peuvent se rencontrer en visitant les stands des principaux opérateurs.

Les comités de liaison

Le Comité de Liaison d'Actions contre les Mines (CLAM)



FCI assure depuis 2007 l'animation de ce comité qui rassemble tous les acteurs du déminage humanitaire. Depuis l'année 2008, six réunions du CLAM se sont tenues, présidées par le secrétaire général de la Commission Nationale pour l'Élimination des Mines Anti-personnel (CNEMA), la vice-présidence étant assurée par le responsable

du centre national du déminage humanitaire (CNDH) d'Angers. Deux organisations participent aussi au secrétariat : l'ONG Halte aux Mines Anti-Personnel (HAMAP) et la société SITA Remédiation Suez France.

Les différentes réunions sont l'occasion de rappeler les actions du bureau du CLAM et de chaque membre : retransmission des appels à projets des bailleurs internationaux, envoi des bandes dessinées «1001 mines» du CNDH à tous les postes diplomatiques, actions de communication des ONG pour favoriser la circulation de l'information. Par ailleurs, elles offrent aux institutions représentées (ministère de la Défense, ministère de l'Intérieur, ministère des Affaires étrangères et européennes - CNEMA, Direction de la coopération de sécurité et de défense, Centre de crise, missions diplomatiques) la possibilité d'évoquer notre politique et notre stratégie dans la thématique. Elles permettent enfin aux différentes sociétés (ONG Demeter, Société H2I/Bomag, l'Unexploded Ordnance, Fondation St Cyr) de présenter les actions conduites.

“ Les RFCM ont réuni les principaux acteurs de la coopération internationale et du développement ”

Ce forum joue un rôle d'information et de communication. A ce stade, et en deux ans, trois projets ont fait l'objet de la constitution d'un consortium au sein du CLAM pour répondre à un projet financé par un bailleur français ou international : programme de déminage en Bosnie-Herzégovine, projet au Soudan (financement PNUD), projet en Angola (financement Commission européenne).

A ce jour, sur ces trois projets, deux ont fait l'objet d'une présélection de la part du bailleur.

Les comités de liaison des opérateurs

Il existe depuis 2003 deux comités de liaison : celui des opérateurs public et celui des opérateurs privés. Leur organisation a été confiée à FCI conformément à sa mission constitutive d'animation des opérateurs, publics et privés, de l'expertise internationale. M. Michel Thierry, Inspecteur général des Affaires sociales, président du GIP Inter, a été élu président du CLOPublics en remplacement de M. Daniel Morel, président de ADETEF. FCI a organisé deux réunions du CLOPublics, les 24 mars et 27 octobre 2009. Le CLOPrivés, placé sous la présidence de M. Jean-Claude Andreini, s'est réuni le 21 janvier 2010.



LE FONCTIONNEMENT INTERNE



Année de stabilisation et de consolidation de ses activités, en 2009 FCI s'est engagé dans une démarche active de formation de ses salariés et a entrepris de renforcer le sentiment d'appartenance à la structure.

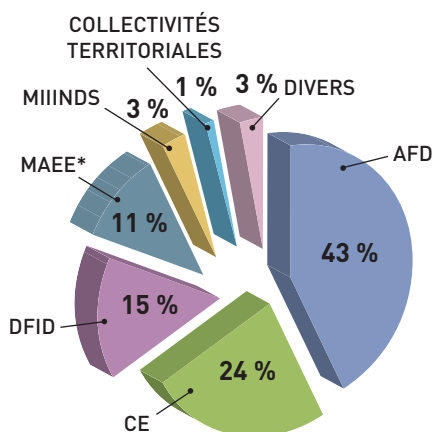


❖ LES COMPTES 2009

L'année 2009 est pour le GIP FCI celle de la maturité économique : stabilisation de son chiffre d'affaires après 5 ans de croissance soutenue, prise en charge de l'intégralité de ses frais de fonctionnement, après avoir quitté les locaux auparavant mis à disposition par le MAEE pour s'installer à son compte dans de nouveaux bureaux rue Linois (XV^e arrondissement).

En parallèle, FCI continue à diversifier ses sources de financements, en ce qui concerne tant le type d'opérations menées que ses bailleurs de fonds. La part des financements multilatéraux représente ainsi le quart du chiffre d'affaires du GIP.

Répartition du CA par bailleurs



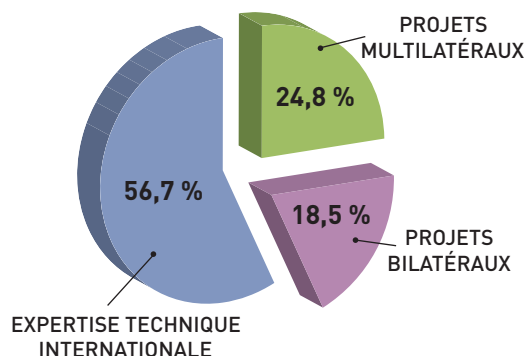
* inclus les financements SCAC et les éventuels cofinancements de projets européens

Le chiffre d'affaires s'établit, pour l'exercice 2009, à 22,4 millions d'euros, avec un résultat excédentaire d'environ 100 000 €.

FCI prévoit en 2010 un chiffre d'affaires en augmentation, à plus de 26 millions d'euros. Le retour sur investissement de la politique de développement de FCI devrait permettre à la part des financements multilatéraux de constituer alors plus du tiers du chiffre d'affaires.

“ FCI continue à **diversifier ses sources de financements**, en ce qui concerne tant le **type d'opérations menées** que ses **bailleurs de fonds** ”

Répartition du CA par type d'opérations



❖ LES RESSOURCES HUMAINES

L'évolution des effectifs 2008- 2009

L'année écoulée est caractérisée par une relative stabilité des effectifs au siège, dictée par le respect du plafond de 39 emplois en contrats à durée indéterminée (CDI) défini en Conseil d'administration.

Cette constance est la résultante de plusieurs évolutions :

- la confirmation d'une attractivité de l'étranger pour certains collaborateurs (3 départs à l'été vers nos ambassades à Alger, Jérusalem, et Tirana), corollaire paradoxal d'une relative stabilisation des équipes (l'ancienneté moyenne augmente, dépassant désormais 1,5 an) ;
- la diminution du nombre de mises à disposition (conseillers sectoriels). Cette tendance se poursuivra au début de l'année 2010 avec les départs en retraite des deux conseillers spéciaux auprès du Directeur général ;
- l'accroissement du nombre de recrutements sur projets (postes de gestionnaires, profils



juniors mais possédant déjà une première expérience significative en matière de gestion de projets). Les projets rendant nécessaires ces recrutements (RDC médias, Togo/sécurisation des élections ou encore BLUEMASSMED/sécurité maritime) sont des projets pour lesquels FCI ne se positionne plus comme simple opérateur, mais devient véritablement maître d'œuvre, et dont la surface financière permet de financer un ou plusieurs emplois de gestionnaires sur une durée relativement longue (18 à 24 mois). Là encore, cette tendance devrait se poursuivre au cours de l'année 2010.



Une nouvelle offre de formation interne

Négocié avec les représentants du Personnel, le premier plan de formation de FCI a été mis en place en 2009.

Développé autour de 5 axes (« culture commune FCI », développement des compétences bureautiques, gestion de projets, langues et développement personnel) en plus de l'axe non thématique « droit individuel à la formation » (DIF), le plan nécessitait pour sa réalisation des fonds importants. Il semblait d'autant plus judicieux d'y consacrer un effort conséquent que les salariés de FCI n'avaient bénéficié d'aucune action de formation (ou presque) entre 2002 et 2008 (tout en ayant cotisé aux fonds correspondants).

Le budget prévisionnel était ainsi composé :

- ✦ 34 284 Euros (restitution des cotisations versées à l'organisme collecteur ou OPCA)
- ✦ 61 301 Euros (coût direct pour FCI)
-
- ✦ 95585 Euros (coût total prévisionnel)

A des fins de cohérence globale et d'affichage clair des dépenses réalisées en matière de formation pour l'ensemble des salariés de FCI, à Paris ou sur le terrain, le coût de la formation proposée aux

Experts Techniques Internationaux (FCI/CEFEB) en juillet 2009 a été imputé sur ce budget.

Tous les salariés de FCI, ainsi que l'ensemble des stagiaires, se sont vus proposer au moins une formation au cours de l'année (en sus des journées « culture commune ») : le champ des bénéficiaires a donc été plus large que ne le laissaient entrevoir les prévisions initiales.

De manière générale, l'ensemble des questionnaires de satisfaction font état d'un haut degré de satisfaction et d'un taux élevé de réinvestissement immédiat des apprentissages (culture commune, management de projets, Excel, langues, notamment). Les formations proposées à des services entiers de FCI semblent avoir des effets positifs en matière de cohésion de groupe et de partage d'expériences.

“ Les formations proposées à des services entiers de FCI semblent avoir des effets positifs en matière de cohésion de groupe et de partage d'expériences ”

Le développement de la communication interne

Renforcer le sentiment d'appartenance à la structure FCI, comme se proposent de le faire les formations dites de « culture commune », c'est aussi :

- consolider les liens entre les experts et le siège : c'est l'objet principal de la publication régulière d'une lettre d'information interne créée en avril 2009 à destination des salariés du GIP et intitulée « Nouvelles internes ». L'objectif était de répondre à la demande exprimée par les salariés de FCI de communiquer et d'échanger sur leurs missions, mais aussi de valoriser le travail accompli. Grâce au comité de rédaction, qui se réunit mensuellement et sollicite les contributions de l'ensemble des experts de terrain, 10 numéros ont d'ores et déjà été publiés.
- renforcer les liens entre les experts eux-mêmes : c'est le sens de l'initiative « radio FCI », qui vise à mettre en relation, à leur demande ou sur la proposition de FCI, des experts travaillant sur des thématiques similaires ou proches dans différents pays, ou encore des experts oeuvrant dans différents secteurs et/ou pour différents bailleurs dans un même pays.

ANNEXES



❖ ORGANIGRAMME FCI (2^{ème} semestre 2009)



❖ LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FCI

Membres du Conseil d'administration

Président du CA : M. Christian MASSET

❖ Représentants du ministère chargé des affaires étrangères :

- *Le directeur général de l'administration* : M. Stéphane ROMATET
- *La directrice des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie* : Mme Sylvie BERMANN
- *Le directeur du Centre de crise* : M. Serge MOSTURA
- *Le directeur de l'Union européenne* : M. Jean-Michel CASA
- *Le directeur des affaires financières* : M. Philippe AUTIE
- *La directrice des ressources humaines* : Mme Nathalie LOISEAU
- *La directrice des politiques de mobilité et d'attractivité* : Mme Hélène DUCHENE
- *Le chef de la mission des programmes* : Mme Claire BODONYI

❖ Représentant du ministère chargé de l'Immigration :

- *Chef du service des Affaires internationales et du développement solidaire* : M. Kacim KELLAL

❖ Représentant du ministère chargé de l'économie :

- Mme Agnès ARCIER

❖ Représentant du ministère chargé de la fonction publique :

- Mme Chantal JARRIGE

❖ Représentant du ministère chargé de la justice :

- M. Eric MAITREPIERRE

❖ Membres autres que l'Etat :

- *AFD* : M. Jean-Michel DEBRAT, Directeur général adjoint de l'AFD
- *ENA* : M. Bernard BOUCAUT, Directeur de l'ENA
- *CNFPT* : M. François DELUGA, Président du CNFPT

❖ Personnalités qualifiées :

- Mme Danièle LAMARQUE
- M. Jean NEMO

Membres de l'Assemblée générale

Président de l'AG : M. Christian MASSET

❖ Représentants du ministère chargé des affaires étrangères :

- *Le directeur général de l'administration* : M. Stéphane ROMATET
- *La directrice des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie* : Mme Sylvie BERMANN
- *Le directeur du Centre de crise* : M. Serge MOSTURA
- *Le directeur de l'Union européenne* : M. Jean-Michel CASA

❖ Représentants du ministère chargé de l'Immigration :

- *Chef du service des Affaires internationales et du développement solidaire* : M. Kacim KELLAL
- *Conseiller pour le développement solidaire* : M. Robert DJELLAL

❖ Membres autres que l'Etat :

- *AFD* : M. Jean-Michel DEBRAT, Directeur général adjoint de l'AFD
- *ENA* : M. Bernard BOUCAUT, directeur de l'ENA
- *EGIDE* : M. Jean NEMO, Président d'EGIDE



❖ SIGLES ET ACRONYMES

• AFD	Agence française de Développement
• AFP	Agence France Presse
• BLUEMASSMED	Projet pilote européen de coopération dans le domaine de la surveillance maritime
• CE	Commission européenne
• CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
• CIGEM	Centre d'information et de gestion des migrations au Mali
• CLAM	Comité de liaison d'actions contre les mines
• CNDH	Centre national du déminage humanitaire
• CNEMA	Commission nationale pour l'élimination des mines anti-personnel
• CNFPT	Centre national de la Fonction publique territoriale
• DFID	Ministère britannique du Développement international
• DGAFP	Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique
• DGM	Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des partenariats
• ETI	Expert technique international
• EUNIDA	European Network of Implementing Development Agencies
• EUROsociAL	Programme régional pour la cohésion sociale en Amérique Latine
• FED	Fonds européen de Développement
• FHF	Fédération hospitalière de France
• FIIAPP	Agence espagnole de coopération
• GCI	gestion centralisée indirecte
• GIP	groupement d'intérêt public
• HAMAP	Halte aux Mines Anti-Personnel
• MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
• MIIINDS	Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire
• ODR	Organismes de Développement régional
• PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
• RFCM	Rencontres françaises de la Coopération européenne et Multilatérale
• SCAC	Service de coopération et d'action culturelle
• UE	Union européenne



**GIP FRANCE COOPÉRATION INTERNATIONALE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES**

45, rue Linois - 75015 PARIS
Adresse postale : 27, rue de la Convention
CS 91533 - 75732 PARIS cedex 15
Tél. : + 33 (0) 1.43.17.61.63
Courriel : gip.fci@diplomatie.gouv.fr
Site : www.fci.gouv.fr